

Séance du mardi 28 mai 2024 à 20h00  
Salle Mont-Blanc – Complexe de Montoly

Participants :

Autorités	Mme Jeannette Weber, Municipale et Présidente M. Gilles Davoine, Municipal et Vice-Président Mme Ioulia Esreb, Conseillère communale Mme Sabine Million, Conseillère communale
Etablissement primaire	Mme Patricia Aviolat, Doyenne en charge de la Direction Mme Frédérique Zeggani, Enseignante Mme Barbara Guex, Enseignante
Etablissement secondaire	M. Cédric Rossier, Directeur M. Jean-Marc Olivet, Enseignant
Sociétés civiles	Mme Brigitte Besset, Colibri Mme Barbara Konrad, Conseillère école-famille Mme Fabienne Maréchal, APE-Gland Mme Bettina Schoepflin-Ettaleb, PPLS Mme Anita Waeber, La Ruche Mme Patricia Storti, CRL
Parents	Mme Valérie Bujès Mme Véréne Cruchet Bodelet Mme Magali de Preux Boscardin M. Nicolas Lambelet M. Dominique Pernet, Parent d'élève Mme Claudia Pereira André
Pour le PV	Mme Samanta Al-Yammouni, Secrétaire et Coordinatrice des manifestations du Service de l'enfance et de la jeunesse
<u>Excusés :</u>	M. Sébastien Bertherin, Conseiller communal M. Simo Mers, Conseiller communal Mme Bettina Thuillard, Etablissement primaire Mme Viviane Menétrey, Enseignante

La séance est ouverte à 20h00.

Les membres excusés pour la présente séance sont susmentionnés dans la rubrique prévue à cet effet.

## 1. Bienvenue

Les membres ont été convoqués par courriel le 24 mai 2024 avec le détail de l'ordre du jour pour lequel aucune question ou remarque n'est formulée.

La séance se tiendra alors selon l'ordre du jour suivant :

1. Bienvenue
2. Approbation du procès-verbal du 5 mars 2024
3. Communications des autorités communales
4. Communications de l'Établissement primaire
5. Communications de l'Établissement secondaire
6. Communications des sociétés locales
7. Communications des parents d'élèves
8. Votes sur :
  - a. une demi-journée de congé avant le pont de l'Ascension, soit le mercredi 30 mai 2025
  - b. une demi-journée de congé avant les vacances d'été, soit le vendredi 27 juin 2025
  - c. l'interdiction des écrans dans le périmètre du Collège des Tuillières sur temps scolaire (incluant la pause de midi)
9. Sujets de discussion retenus :
  - a. Délégation de compétences :
    - Organisation d'événements
    - Mobilité douce autour des écoles (Pedibus)
  - b. Organisation par l'APE d'un événement sur le harcèlement avec Anne Jeger
10. Divers

## 2. Approbation du procès-verbal du 5 mars 2024

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité par les membres présents.

## 3. Communications des autorités communales

Mme Jeannette Weber informe les membres du Conseil des points suivants :

- Festival des tout-petits : La première édition qui s'est tenue le 4 mai dernier fut un véritable succès. Tous les ateliers proposés ont affiché complet. Cette manifestation sera reconduite l'année prochaine étant donné qu'elle répond indéniablement à une demande.
- Fête du Chêne : Cette année, tous les enseignants participent au cortège. Le Comité recherche encore des bénévoles pour la préparation des apéritifs ; Mme Barbara Konrad se porte volontaire.
- Éclairage au Collège des Perrerets : Le manque d'éclairage observé s'explique par le fait que le panneau électrique à la sortie de la cour, à gauche du parking à vélo, était en panne et est désormais à nouveau fonctionnel. Excepté cette zone, il y avait bien de l'éclairage partout.

M. Gilles Davoine informe que le centre sportif d'En Bord est presque terminé. L'inauguration du terrain de beach volley et du skatepark a eu lieu le week-end dernier. Le pumtrack sera finalisé cet été.

#### **4. Communications de l'établissement primaire**

L'établissement primaire a organisé une semaine sans écran à reporter à la maison avec des idées d'activités sur papier. C'était également l'occasion de rendre conscients les plus grands du temps qu'ils passent sur les écrans. Le mois de juin est propice à une telle initiative car il permet plus facilement des activités en plein air grâce une météo plus clémente.

Mme Patricia Aviolat revient sur l'émission de la RTS sur le harcèlement en milieu scolaire. Elle explique que différents passages ont été coupés au montage, notamment les remerciements des parents de la victime à l'établissement primaire et l'interview de Jennifer Dayer détaillant l'ensemble des mesures mises en place dans les cas d'harcèlement. L'émission n'a pas pu être visionnée avant diffusion.

#### **5. Communications de l'Etablissement secondaire**

Les examens commencent demain, mercredi 29 mai et se terminent le 11 juin prochain. Les élèves de 11S ont été déplacés dans des portakabins pour ne pas être dérangés par le bruit des travaux. Le déplacement des autres élèves se fait en fonction de l'avancées des travaux. Les projets d'aménagement et d'éco-lieux (avec l'établissement primaire se poursuivent. Pour l'éco-lieu, il y a déjà un point d'eau, un canapé forestier et des arbres. Cet espace pourra être utilisé dès la rentrée prochaine.

M. Cédric Rossier informe qu'une soirée avec M. Christian Nanchen est organisée le 2 décembre à la salle des colonnes sur le thème des écrans.

#### **6. Communications des sociétés locales**

Mme Patricia Storti informe que le Centre de Rencontres et Loisirs organise plusieurs camps cet été et qu'il reste encore des places pour la Corse.

#### **7. Communications des parents d'élèves**

L'Assemblée du quart parents se tiendra le 26 septembre prochain. L'information sera, comme l'année dernière, intégrée dans les courriers de rentrée des établissements scolaires. Les thèmes qui seront traités à cette occasion sont encore à définir. Peut-être serait-il intéressant de faire intervenir le médecin, parent d'élève, qui a sollicité M. Cédric Rossier, pour une sensibilisation sur les trottinettes.

#### **8. Votes sur :**

**a. une demi-journée de congé avant le pont de l'Ascension, soit le mercredi 30 mai 2025**

Le congé pour cette demi-journée est accordé par le Conseil d'établissement.

**b. une demi-journée de congé avant les vacances d'été, soit le vendredi 27 juin 2025**

Le congé pour cette demi-journée est accordé par le Conseil d'établissement.

**c. l'interdiction des écrans dans le périmètre du Collège des Tuillières sur temps scolaire (incluant la pause de midi)**

L'interdiction des écrans est déjà effective sur temps scolaire et lors de la Pause Déj' mais pas lorsqu'il s'agit du périmètre scolaire. L'établissement primaire a formulé cette demande car cela permettrait de sanctionner les enfants en tort, ce qui n'est aujourd'hui pas le cas. L'idée n'est pas de mettre en place un système de surveillance pour cela mais de donner à la direction la possibilité d'agir sur la base de la

formalisation de cette interdiction. Les membres du Conseil présents votent favorablement à cette interdiction.

## 9. Sujets de discussion retenus :

### a. Délégation de compétences

#### - **Mobilité douce autour des écoles (Pedibus) :**

Payer une personne pour accompagner les enfants étant donné que les parents ne peuvent pas participer et sont prêts à prévoir un budget pour cette prestation. A Le Vaud par exemple, le Pedibus était payant. Il s'agissait davantage d'une rétribution. Mme Patricia Aviolat se renseigne sur leur fonctionnement.

Une des difficultés des parents est qu'ils ont besoin de déposer leurs enfants plus tôt à l'UAPE pour partir travailler et le Pedibus ne peut garder les enfants sur ce créneau. Le Service de l'enfance et de la jeunesse va bientôt proposer une bourse aux petits jobs ; les jeunes seront payés directement par les particuliers. Peut-être que cela pourrait aussi être une solution pour le Pedibus.

Selon M. Gilles Davoine, il serait possible de prévoir un montant au budget 2025 pour les projets du Conseil d'Etablissement mais cela doit bien sûr être justifié et se baser sur des projets concrets. Cela donnerait une autonomie au Conseil d'Etablissement pour ses projets.

Une commission est formée pour travailler sur ce sujet. Les membres de cette commission sont les suivants : Patricia Aviolat, Valérie Bujès, Ioulia Esreb, Fabienne Maréchal et Frédérique Zeggani.

La première séance de cette commission est prévue le 3 juillet prochain à 9h00.

### b. Organisation par l'APE d'un événement sur le harcèlement avec Anne Jeger

L'APE souhaiterait pouvoir organiser cet événement conjointement avec l'école et y convier tous les parents.

Pour rappel, Anne Jeger est la psychologue qui est intervenue dans le cadre du reportage réalisé par la RTS concernant la situation d'harcèlement d'une élève de l'établissement primaire. Il faudrait également solliciter Jennifer Dayer, Cheffe de projet et consultante à l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS).

L'école est d'accord de co-construire cet événement et d'apporter sa vision du terrain. Une commission est créée pour travailler sur ce sujet avec les membres suivants : Patricia Aviolat, Brigitte Besset, Barbara Konrad, Fabienne Maréchal, Claudia Perreira, Cédric Rossier et Anita Waeber.

La première séance de cette commission est prévue le 20 septembre à 9h00.

## 10. Divers

M. Gilles Davoine rappelle que la Ville a lancé un appel à projets dans le cadre du budget participatif. Un montant de CHF 100'000.- est alloué. Les projets sont soumis aux votes de la population. Cela peut être un grand projet ou plusieurs petits projets. Le délai de dépôt de dossier est fixé au 31 juillet 2024.

Toutes les informations sont disponibles sur [participe.gland.ch](http://participe.gland.ch).

La séance est clôturée à 21h15.

AU NOM DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

La Présidente



Jeannette Weber

La Secrétaire



Samanta Al-Yammouni

**Dates des prochaines séances :**

- Mardi 12 novembre 2024, à 20h00, Salle 101 – Collège des Tuillières

